

Améliorer le climat scolaire : enjeux et recommandations pour l'action

Caroline Veltcheff,
directrice territoriale, Réseau
Canopé, le réseau de création
et d'accompagnement pédagogiques,
expert national climat scolaire.

La question du climat scolaire n'est prise en considération que depuis peu en France. Elle a véritablement émergé suite à la mise en évidence par les médias et les chercheurs des phénomènes de violences et particulièrement du harcèlement dont les élèves sont victimes à l'école. En parallèle, depuis trente ans, les recherches internationales se sont considérablement développées sur cette thématique. Il a donc fallu ce double contexte – et que le grand public s'émeuve du harcèlement – pour qu'une véritable politique de prévention centrée sur le climat scolaire se mette en place. Cette montée en

puissance – dans l'ensemble de la société – de la revendication de bien-être, y compris à l'école, a déclenché une prise de conscience politique, laquelle s'est traduite par l'instauration d'une politique nationale structurée. Le premier levier d'intervention a été la lutte contre le harcèlement à l'école, mis en place dès 2011. Le taux de harcèlement

dans les écoles et les établissements du second degré était élevé : un élève sur dix environ, soit deux fois supérieur à des pays comme la Finlande ou l'État de l'Ontario au Canada qui avaient mis en place des programmes de développement d'un climat scolaire positif.

Une politique de prévention active

La dégradation du climat scolaire est corrélée à un fort taux de harcèlement ; le sentiment d'insécurité des élèves est grand. Face à l'ampleur de la tâche, en 2013, une Délégation ministérielle en charge de la lutte et de la prévention des violences en milieu scolaire a été mise en place pour promouvoir une politique de prévention active, accompagner les acteurs, observer les pratiques et recueillir un maximum d'expériences de terrain. Sous la direction d'Éric Debarbieux, un chercheur internationalement reconnu sur ces questions, la délégation a élaboré des propositions concrètes pour un climat serein dans la classe, au sein des équipes, dans les écoles et dans l'ensemble des établissements scolaires. Pour ce faire, elle s'est appuyée sur les résultats des recherches.

Les avancées sont de plusieurs ordres. Le harcèlement entre élèves a été inscrit dans la loi de refondation pour l'école de 2013 et identifié comme un délit ouvrant la possibilité de recours. Ceci a permis de développer le Numéro Vert national 3020, la mise en place de référents harcèlement dans tous les départements et

académies, avec une obligation de traitement des appels recueillis par le Numéro Vert. En outre, la notion de climat scolaire serein, condition nécessaire aux apprentissages, est désormais inscrite dans la loi.

Climat scolaire : détérioration entre sixième et troisième

L'on dispose désormais d'un bon niveau de connaissance de la qualité du climat scolaire dans les écoles et les établissements en France. Des enquêtes sont réalisées tous les trois ans par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Dépp) du ministère de l'Éducation nationale, alternant le collège et le lycée, avec des recueils élargis au primaire. Les réticences pour le primaire ont été nombreuses à la Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesc) du ministère de l'Éducation nationale, en raison de représentations assez faussées de la qualité du climat scolaire dans les écoles.

La méthodologie de l'enquête de *victimation*¹ et de climat scolaire, élaborée par Éric Debarbieux, a été reprise par la Dépp, ce qui a permis de stabiliser les questionnaires et donc d'accumuler des données précieuses. Les résultats sont d'autant plus robustes qu'ils sont tous corroborés par d'autres enquêtes dont l'angle d'entrée est essentiellement celui de la santé, comme les enquêtes internationales *Health Behaviour in School-aged Children (HBSC)* sur la santé des collégiens, ou encore plus généraliste en lien avec les résultats

L'ESSENTIEL

-
- ▣ La dégradation du climat scolaire est corrélée à un fort taux de harcèlement.
- ▣ La mise en place, en 2013, d'une délégation ministérielle chargée de la lutte contre les violences en milieu scolaire a permis de promouvoir une politique de prévention. Un climat scolaire de qualité réduit les violences, les conduites addictives et renforce les compétences sociales et les résultats scolaires.
- ▣ État du chemin parcouru et recommandations pour l'action.

des élèves, comme le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (*Programme for International Student Assessment – PISA*).

Toutes les enquêtes de climat scolaire indiquent une détérioration de la perception de ce dernier. Ainsi, si l'on examine le sentiment de justice selon le sexe et la classe, 70 % des garçons et 75 % des filles en sixième trouvent les punitions justes, contre respectivement 49 % et 70 % en troisième [1]. Les garçons estiment les punitions et les évaluations de plus en plus injustes jusqu'en troisième.

Constats et pistes pour l'action

Ces éléments ont incité le Réseau Canopé à porter une attention particulière au sentiment de justice pour les garçons :

- en proposant une implication progressive des garçons dans la vie de l'établissement ;
- en travaillant le règlement intérieur avec les élèves ;
- en accroissant la dimension éducative portée par les punitions et les sanctions.

Qu'il s'agisse de harcèlement – qui concerne un élève sur dix en moyenne, mais un élève sur sept en zone d'éducation prioritaire – ou de violences fortes perçues, les risques sont plus élevés en établissement implanté en zone d'éducation prioritaire (voir tableau 1 ci-dessous), particulièrement pour les filles, pour lesquelles la situation s'est dégradée entre 2011 et 2013, mais s'est légèrement améliorée à l'issue de l'enquête de 2015.

Concernant la différence entre les sexes, les garçons sont plus souvent auteurs de violence, et plus souvent victimes. Ils sont également les plus punis et les plus exclus.

Ces résultats ont montré l'importance d'observer une grande vigilance face au harcèlement et aux violences dans tous les collèges, en particulier dans ceux qui sont situés en zone d'éducation prioritaire. Plusieurs objectifs peuvent être poursuivis :

- mettre en place un plan de prévention des violences dans le collège ;
- recueillir systématiquement la parole des élèves ;
- anticiper les phénomènes en appliquant le règlement intérieur de façon homogène.

Une méthode systémique de prévention

L'intérêt de l'entrée par le climat scolaire est qu'elle constitue un bon détecteur de situations individuelles complexes ; un climat scolaire de qualité va permettre à tous les élèves, même les plus vulnérables, de progresser, avec des mises en place d'aides beaucoup plus favorables. Il a fallu convaincre tout un système éducatif, des recteurs aux enseignants. La méthode employée par la délégation ministérielle a été assez simple. Nous avons sillonné la France à la rencontre des acteurs. Nous avons créé des groupes académiques « climat scolaire » aux côtés des recteurs afin que les cadres académiques se parlent et envisagent des solutions : ces derniers ont été formés et ont été constitués en réseau par la délégation. Le cas le plus spectaculaire est celui de l'académie d'Aix-Marseille avec pas moins de 100 équivalents temps plein (ETP) consacrés au climat scolaire pour chaque bassin d'éducation, avec des personnels formés par la délégation. Ce sont de véritables mentors pour aider les équipes des écoles et des établissements à construire

les collectifs nécessaires. Une batterie d'outils opérationnels issus de groupes de travail nationaux intercatégoriels est disponible en ligne sur le site web collaboratif climat scolaire², permettant à tous les contributeurs en France d'ajouter des contenus.

La France peut s'inspirer de l'Ontario

Pour continuer de porter l'effort sur l'amélioration du climat scolaire, si l'on ne veut pas voir les enquêtes locales de climat scolaire se déployer sans cadre méthodologique rigoureux, il convient de créer un programme ambitieux en France. Ceci permettrait de faire converger toutes les thématiques de prévention (conduites violentes, conduites addictives, mal-être adolescent...), tant on sait désormais qu'un climat scolaire de qualité réduit les violences et également les conduites addictives et qu'il renforce les compétences sociales et les résultats scolaires, notamment en zone d'éducation prioritaire.

Un programme d'amélioration continue du climat scolaire permettrait :

- d'installer définitivement la notion de mesure, d'évaluation avant et après programme (par les enquêtes de climat scolaire) ;
- de déployer des actions systémiques dans les collèges et lycées (établissements publics locaux d'enseignement – Éple) en s'appuyant sur des équipes de recherches variées – empathie, bien-être, gestion des émotions, motivation... – en mesure d'accompagner les personnels ;
- de diffuser auprès des acteurs des établissements une rigueur et une méthode liées à la recherche.

Fondé sur le volontariat, il pourrait s'agir d'un programme de prévention globale par le développement des compétences sociales des élèves : c'est ce que l'État de l'Ontario au Canada a mis en place avec son programme « Pour un climat scolaire positif »³ en trois ans ; 75 % de ses établissements y ont adhéré. Le processus d'adhésion est simple : 70 % des personnels de l'établissement doivent voter en faveur de l'adhésion.

Actuellement, les établissements en France réalisent des enquêtes de climat scolaire et sont donc

Tableau 1. Taux d'élèves témoins, victimes ou acteurs de violence dans les collèges selon la zone d'implantation de leur collège

	Violence forte perçue	Victimes de racket	Racketteurs autodéclarés
Collèges en zones non classées	15 %	5,3 %	5,3 %
Collèges en zones d'éducation prioritaire	34 %	7,6 %	7,9 %
Collèges en zones d'éducation prioritaire sensibles	37,5 %	8,7 %	10,3 %

Source : Enquête nationale de climat scolaire et de victimation, ministère de l'Éducation nationale, Debarbieux, 2013.



© Magali Delporte/Picturam/MEN

détenteurs d'un diagnostic. Toutefois, les actions et les mesures décidées dans l'établissement sont conduites par les acteurs de l'établissement et, dans le cas le plus favorable, elles sont appuyées par des corps d'inspection dont la formation initiale et continue est peu en phase avec une posture critique pourtant nécessaire.

Le développement d'un programme d'amélioration continue du climat scolaire en France se heurte pour l'heure à trois écueils ou déficits majeurs :

- à l'issue du diagnostic, la difficulté majeure est d'identifier le facteur qui bloque l'amélioration du climat scolaire dans l'établissement. Il peut ainsi s'agir de divergences d'interprétation du règlement intérieur par le personnel éducatif. Dans ce cas, l'établissement peut se faire aider par des chercheurs en discipline positive, en développement de l'empathie, en communication non violente... ;
- le manque de ressources scientifiquement validées, calquées sur les résultats de recherches ; le site web climat scolaire, issu du travail d'un conseil scientifique international, pourrait être la plateforme de ressources et de formations à la démarche systémique ;

- La carence d'un conseil externe avisé : il pourrait être mis en place un coaching par un coach externe formé, avec un retour régulier sur les avancées du programme au sein de l'établissement – étant entendu que les équipes Canopé ont été formées à la notion de médiation et pourraient fort bien former les coaches d'établissement.

Déploiement du programme : un contrat de confiance

L'intérêt du déploiement d'un tel programme est double.

D'une part, il permet de structurer des modalités d'intervention analogues sur l'ensemble du territoire sur des sujets où de nombreuses interventions sont inefficaces et coûteuses – interventions ponctuelles d'une heure ou d'une matinée, de façon externalisée, assurées par des intervenants divers, sans que cela fasse sens pour les élèves –, voire contre-productives (pour mémoire, les interventions sur les drogues qui, au lieu d'inviter les jeunes à réfléchir, les incitent davantage à essayer ; voir à ce propos les éléments consignés dans le rapport d'activité 2016 de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives – Mildeca).

D'autre part, ce programme responsabilise les acteurs : il s'agit donc de mettre l'accent sur la confiance accordée aux équipes pour se mobiliser autour de programmes structurés et structurants pour les établissements. Les équipes peuvent effectivement réussir : aucun établissement n'est soumis à une quelconque fatalité.

Efficacité du programme

Les pays ou les villes (Canada, Finlande, Chicago, Italie...) qui ont déployé des programmes de ce type ont connu :

- une baisse de moitié des phénomènes de harcèlement, passant en dessous de la barre des 5 % d'élèves harcelés ;
- une amélioration assez spectaculaire – de l'ordre de 15 % à 20 % – des résultats scolaires dans les zones défavorisées ;
- une amélioration de la qualité de vie au travail des enseignants (diminution du nombre de burn out, arrêts de travail...);
- une diminution de 25 % de l'absentéisme des élèves.

En conclusion, le déploiement d'un programme d'amélioration continue du climat scolaire permettrait de faire vivre les notions de confiance, de bienveillance, d'autonomie dans chaque établissement. Trois types d'équipes sont à mobiliser pour ce faire : les équipes de recherches, les équipes climat scolaire, les équipes Canopé pour l'élaboration et la formation aux ressources du programme. ■

1. Fait de subir une atteinte physique ou psychique.
2. <https://www.reseaucanope.fr/climatscolaire/accueil.html>
3. <http://www.climatscolairepositif.ca/>

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

[1] Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance. *Enquête nationale de climat scolaire et de victimation*, Paris : ministère de l'Éducation nationale, 2013.